

# CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES ANNÉE 2025 (3)

## 1 CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTRAGROUPE

Libellé	CONDITIONS PARTICULIERES POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTRAGROUPE
Contrepartie	BNP Paribas Portugal Branch société de droit français, succursale de BNPP SA
Bénéficiaire	BMCI (Sourcing)
Contexte et Objet de la Convention	<p>La conclusion de ce contrat s'inscrit suite aux recommandations du Comité Groupe de Supervision et de Contrôle BNP PARIBAS SA, ayant approuvé en date du 05 juillet 2023 le Modèle opérationnel cible P&amp;P TPRM (TOM) pour gérer les Due Diligences génériques (GDD) pour les fournisseurs externes auprès des centres de services partagés P&amp;P (Portugal et Inde).</p> <p>L'équipe P&amp;P a donc lancé un programme de transformation pour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Centraliser la gestion des due diligences génériques (GDD) sur les fournisseurs externes.</li><li>• Industrialiser et homogénéiser la gestion des Due Diligences Génériques (GDD), via l'outil Groupe One TPRM.</li></ul> <p>Ce programme de transformation a débuté en 2023 avec le déploiement pour la France et l'Italie, et se poursuit en 2024 avec le déploiement du périmètre international, notamment pour le cas du Maroc (BMCI/ BDSI).</p>
Date – Durée	Le contrat entrera en vigueur à partir du <b>2 juillet 2024</b> pour une durée de 3 ans et tacitement reconduit 1 fois.
Lien capitalistique	BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI

## 2 CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTRAGROUPE

Libellé	CONDITIONS PARTICULIERES POUR LA FOURNITURE DES SERVICES INTRAGROUPE
Contrepartie	BNP Paribas SA
Bénéficiaire	BMCI (RISK)
Contexte et Objet de la Convention	<p>Les prestations couvrent BMCI SA, BMCI Leasing et BMCI Offshore</p> <p>L'équipe RISK Groupe est en charge de la prestation de services liés à RISK, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Émission d'un avis risque de crédit technique sur recommandation d'un avis local dans le cadre de la politique de délégations de crédits (avis technique au-delà de certain seuil) pour les contreparties Corporate et Retail Professionnels ;</li><li>• Avec les exigences réglementaires toujours plus élevées (Bâle 4) la mise à disposition des outils et des analyses liés aux calculs de capital/stress-tests, des services liés à la définition Contexte &amp; Objet de la et à la mise en œuvre des méthodologies de stress tests et la réalisation des analyses liées à ces méthodologies pour l'ensemble du Groupe ;</li><li>• La mise à disposition des modèles servant aux calculs des provisions IFRS (méthodologies calcul de provisions) ;</li><li>• Des services liés au renforcement des capacités du Groupe pour anticiper [es tendances, les menaces ou les opportunités sur l'ensemble des sujets RISK liés aux activités et opérations (Etudes Sectorielles) ;</li><li>• L'élaboration et le maintien des analyses et méthodologies du risque de crédit, ainsi que de la définition des politiques de risque de crédit (Notamment outil de notation Corporate CRF avec backtesting effectués).</li></ul> <p>Un appui des Ressources Humaines : Pour rappel, RISK est une fonction indépendante à ce titre le groupe a une gestion dédiée et centralisée pour accompagner les expertises RISK.</p>
Date – Durée	Le contrat prendra effet rétroactivement à compter du <b>01/01/2022</b> , pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
Lien capitalistique	BNP Paribas SA détient à travers sa filiale BNP IRB Participations 66,77% du capital de la BMCI

